

France-Strasbourg: Consultative engineering and construction services

OJ S 121/2021 25/06/2021

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: SERS

Postal address: 10 rue Oberlin — BP 20165

Town: Strasbourg Cedex

NUTS code: FRF11 Bas-Rhin

Postal code: 67004

Country: France

E-mail: sers@sers.eu

Telephone: +33 388378888

Internet address(es):Main address: <http://www.sers.eu>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.sers.eu>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.sers.eu>

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <http://www.sers.eu>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Société d'économie mixte

I.5. Main activity

Other activity: Aménagement

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Opération d'aménagement «le Schwemmloch» à la Wantzenau mission de maîtrise d'œuvre urbaine et d'aménagement

II.1.2. Main CPV code

71310000 Consultative engineering and construction services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Opération d'aménagement «le Schwemmlach» à la Wantzenau mission de maîtrise d'œuvre urbaine et d'aménagement.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 1,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71310000 Consultative engineering and construction services, 71313000 Environmental engineering consultancy services, 71314300 Energy-efficiency consultancy services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRF11 Bas-Rhin

II.2.4. Description of the procurement

La présente consultation a pour objet de confier au maître d'œuvre retenu une mission de maîtrise d'œuvre urbaine portant à la fois sur les aspects urbanistiques et sur la maîtrise d'œuvre d'aménagement.

Il s'agit de réaliser un nouveau quartier dans une logique de développement durable et d'intégrer l'architecture des futures constructions dans un «esprit village»: la mise en œuvre de la qualité environnementale et de la sobriété énergétique constitue une dimension transversale à transcrire dans l'ensemble des dossiers de maîtrise d'œuvre.

En cas de groupement, après attribution, ce dernier devra obligatoirement être conjoint, le mandataire étant solidaire des autres membres du groupement.

Les variantes libres ne sont pas autorisées.

L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux s'élève à 7 080 000 EUR HT (hors travaux du pont cadre déjà engagés).

Contenu de la mission.

Le titulaire du marché se verra attribuer, dans le cadre de la tranche ferme du marché, les missions suivantes (dont mission de maîtrise d'œuvre complète):

a) l'ajustement du plan d'urbanisme afin d'intégrer la réorientation du projet concernant les thématiques suivantes: l'architecture («esprit village», hauteurs collectifs), le stationnement, la gestion de l'eau, l'énergie, l'évolution du programme;

b) définition des ambitions environnementales imposées aux constructeurs: énergie, bas carbone, biodiversité...

c) le dossier d'urbanisme: dossier de demande de permis d'aménager modificatif;

d) les missions de base de maîtrise d'œuvre VRD (mise à jour de l'AVP puis PRO/ACT/DET /AOR), y compris la coordination avec les concessionnaires (électricité, téléphonie, gaz, fibre...) et les missions complémentaires de maîtrise d'œuvre VRD (Exe-Syn);

e) l'élaboration d'un porter à connaissance pour les adaptations du projet (altimétries des voies);

f) l'ordonnancement, pilotage, coordination;

g) l'assistance et conseil pour la mise en œuvre de l'opération;

h) l'Assistance à la consultation et l'information du public (ACI).

Chaque mandataire ne peut faire acte de candidature qu'une fois, alors que ses cotraitants sont autorisés à être candidats dans différents groupements. En cas de groupement, le mandataire devra répondre à la qualité d'urbaniste.

Ne peuvent répondre au présent avis de marché que les équipes présentant et justifiant les compétences et spécialisations suivantes:

- 1) une compétence en urbanisme, architecture et traitement du paysage;
- 2) une compétence en matière d'ingénierie Voiries et réseaux divers (VRD) avec une compétence spécifique pour la réalisation d'études de conception VRD en 3d et leurs exports au format IFC;
- 3) une compétence en gestion de l'eau;
- 4) une compétence en matière environnementale, y compris en ingénierie énergétique (notamment en matière de développement des énergies renouvelables et d'optimisation des consommations);
- 5) une compétence en OPC.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 1,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 60

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 4

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Le maître d'œuvre ou l'équipe de maîtrise d'œuvre devra fournir, à l'appui de sa candidature, une déclaration faisant apparaître:

- l'identité du candidat ou la composition de l'équipe (ou du groupement);
- pour la signature de la demande de permis d'aménager:
- le numéro d'inscription à l'ordre des architectes le cas échéant (ou pour les candidats étrangers, justification d'un titre d'architecte et de leur agrément à exercer cette activité délivré par leur pays d'origine);

— ou la justification du titre de paysagiste concepteur au sens de l'article 174 de la loi n° 2016-1087 du 8.8.2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages;

— ainsi que, en cas de groupement, les qualifications des cocontractants;

— une note détaillant et expliquant le fonctionnement du candidat ou de l'équipe (ou du groupement) pour le suivi des études et la réalisation du chantier, les compétences, la répartition des tâches ainsi que les moyens humains et logistiques généraux du candidat ou du groupement.

Cette note pourra être accompagnée d'un schéma fonctionnel.

Notamment, cette note précisera expressément quel(s) membre(s) de l'équipe assure(nt):

— le détail de la production des plans, les descriptifs et les pièces écrites, le suivi et le contrôle des travaux;

— la rédaction des différents cahiers des charges techniques ainsi que l'analyse des offres pour ces diagnostics;

— la coordination architecturale;

— l'OPC et la coordination OPC avec les constructeurs;

— les ambitions environnementales à destination des constructeurs;

— la méthodologie et les outils de coordination (plate-forme d'échange, réunions régulières, etc.) d'une part avec les maîtres d'œuvre des bâtiments, d'autre part avec les différents intervenants du projet (commune, concessionnaires/gestionnaires, Eurométropole, etc.), avec la spécificité de la réalisation d'une maquette numérique d'ensemble 3d/bim aménagements et bâtiments.

Le mandataire devra par ailleurs fournir: un dossier de références particulières mettant en évidence:

1) un dossier de références particulières mettant en évidence cinq opérations d'aménagement récemment réalisées (trois dernières années), de nature similaire, notamment la gestion de l'eau en zone inondable, tant pour les aménagements que pour les constructions, avec les précisions suivantes:

— nom du maître d'ouvrage,

— lieu d'aménagement,

— type de mission de maîtrise d'œuvre,

— les cotraitants éventuels,

— le coût des travaux (en EUR HT),

— le taux de rémunération,

— l'année et le délai de réalisation,

— la surface du projet,

2) les trois références graphiques les plus significatives de projets d'aménagement réalisés en 3d (y compris les VRD), une référence par page, sur fichiers numériques correspondants, uniquement au format pdf;

3) la liste complète des références de nature diverse (à différencier par rapport aux références susvisées).

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Les critères de sélection des candidatures seront les suivants:

— la qualité des références d'opérations similaires du candidat dans les trois dernières années;

— le niveau de capacité du candidat à produire les plans de conception d'aménagement en 3d et à fournir des exports IFC afin de répondre à la nécessité de réaliser l'ensemble de l'opération en BIM/CIM;

- les niveaux de compétences du candidat et la capacité globale du candidat à gérer et à coordonner le projet;
- l'adéquation des moyens humains et logistiques généraux du candidat;
- la pertinence et la qualité rédactionnelle de la note détaillant le fonctionnement de l'équipe, les méthodologies et moyens de coordination et d'échange avec les maîtres d'œuvre des bâtiments et avec les différents intervenants du projet (Ville et Eurométropole de Strasbourg, concessionnaires/gestionnaires, etc.), notes devant être adaptées à l'opération objet du présent avis.

Pour le jugement des candidatures, le pouvoir adjudicateur éliminera les candidats dont les garanties professionnelles, techniques et financières seront jugées insuffisantes. La liste des candidats admis à remettre une offre sera ensuite arrêtée par le pouvoir adjudicateur, sur la base des critères définis ci-avant.

En cas de groupement:

- chaque membre du groupement fournira la liste et la description complète des références significatives dans le domaine visé, avec indication des missions réellement effectuées;
- chaque membre fournira également trois références significatives à intégrer dans un document unique contenant également les 3 références significatives du mandataire précité. Les références significatives (du mandataire et/ou du cotraitant avec la compétence VRD), devront permettre de justifier de la capacité de production de plans de conception d'aménagement en 3d en fournissant, pour chacun des trois projets, un fichier IFC.

Les candidats ou les équipes candidates fourniront par ailleurs les documents administratifs suivants:

- en cas de groupement, la lettre de candidature DC1 (étant précisé que tous les DC1 du groupement devront être complets et strictement identiques) précisant l'identité de chacun des membres du groupement;
- déclaration sur imprimé DC2 (ou équivalent) dûment complétée et accompagnée des documents qui y sont mentionnés;
- si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à ce effet;
- les attestations d'assurance (RC professionnelle et exploitation).

En cas de groupement, chaque membre fournira ces attestations.

Chaque mandataire d'un groupement ne peut faire acte de candidature qu'une fois, alors que ses cotraitants sont autorisés à être candidats dans différents groupements.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 23/07/2021 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Delaix previsionnels:

- démarrage de la mission: septembre 2021,
- durée prévisionnelle de la mission: sept ans maximum (estimation: cinq ans environ),
- début des travaux d'aménagement: 1er semestre 2022,
- début des travaux de constructions: 2e semestre 2022.

Les critères d'attribution seront précisés dans le règlement de consultation adressés aux candidats admis à présenter une offre.

Les pièces fournies par le pouvoir adjudicateur sont disponibles sous format électronique à l'adresse suivante: www.sers.eu — rubrique «Appel d'offres».

Les candidatures sont à communiquer par voie électronique exclusivement. Aucune transmission par voie papier n'est autorisée.

Les dispositions applicables aux dossiers de candidatures dématérialisées (notamment la signature électronique) sont à télécharger sur la plate-forme de la SERS.

Le profil acheteur à utiliser pour les communications électroniques et la remise des candidatures est celle accessible depuis la rubrique «Appel d'offres» à l'adresse suivante: www.sers.eu

Pour obtenir tous renseignements complémentaires, qui leur seraient nécessaires, les candidats devront faire parvenir une demande écrite par voie dématérialisée via le profil d'acheteur www.sers.eu

Modalité de règlement: par virement bancaire dans un délai de 45 jours à réception de la note d'honoraires par le pouvoir adjudicateur.

Modalités de financement: fonds propres et/ou emprunt.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal judiciaire de Strasbourg

Postal address: quai Finkmatt — BP 1030

Town: Strasbourg Cedex

Postal code: 67070

Country: France

Telephone: +33 388752727

Fax: +33 388752930

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Les recours peuvent être introduits sur le fondement:

- soit de l'article 2 de l'ordonnance n° 2009-515 du 7/5/09 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, avant la conclusion du contrat (référé précontractuel);
- soit de l'article 11 de ladite ordonnance (référé contractuel), au plus tard le 31^e jour suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou en l'absence de la publication de l'avis d'attribution, jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat.

VI.5. Date of dispatch of this notice

22/06/2021